ORDRE DE SERVICE D'ACTION

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation

Service de l'alimentation
Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments

Service de la coordination des actions sanitaires
Sous-direction des affaires européennes et internationales

Adresse : 251 rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

Suivi par : C. BASTIEN (SDSSA)/D.ALLAIN (SDASEI)
Tél : 01.49.55.84.96/84.03
Courriel institutionnel :betd.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr
Réf. Interne : MOD 10.22 A 03/09/08

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDSSA/SDAEI/N2009-8163

Date: 10 juin 2009

Date de mise en application :	Immédiate
Abroge et remplace :	Note de service DGAL/SDSSA/SDAEI/N2008-8335 du 22/12/2008
Date limite de réponse :	15/06/2009
Nombre d'annexes :	1
Degré et période de confidentialité :	Tout public

Objet : Mission audit USDA pour l'année 2009

Références:

- Note de service DGAL/SDSSA/MCSI/N2005-8263 du 22 novembre 2005 : note d'application de la MEGAREG consolidée.
- Note de service DGAL/SDSSA/MCSI/N2006-8165 du 28/06/2006 relative au renforcement de la procédure d'agrément des établissements souhaitant exporter des viandes et des produits carnés vers les Etats-Unis

Résumé : Le FSIS conduira du 8 au 29 septembre 2009, un audit du système d'inspection des établissements français agréés pour l'exportation de viandes fraîches et de produits à base de viandes vers les Etats-Unis d'Amérique. Réponse attendue avant le 15 juin 2009, pour assurer la programmation des visites de RNA qui seront nécessaires ou utiles avant d'établir la liste des établissements français qui devront être audités par le FSIS.

Mots-clés : Exportation - USDA

Destinataires :	
Pour exécution – DDSV Pour suivi d'exécution – DRAAF	**Pour information** : – France Agrimer – ENSV – RNA

Les autorités américaines nous ont fait connaître leur intention de conduire une nouvelle mission d'audit du FSIS[1] de l'USDA[2] en France du 8 au 29 septembre 2009.

Afin d'organiser cette prochaine mission, il importe que la DGAL ait une bonne visibilité de l'état d'avancement des dossiers des établissements candidats à l'exportation de viandes fraîches ou de produits à base de viande ou de volaille vers les USA ainsi que de la situation des établissements aujourd'hui agréés, de façon à établir et remettre au FSIS dès qu'il la demandera la liste des établissements à auditer.

Il serait donc souhaitable que les entreprises qui sont sur le point de solliciter l'agrément USDA ou qui souhaitent son renouvellement se fassent connaître à vous dans les meilleurs délais. Elles doivent en effet satisfaire aux pré-requis pour l'agrément spécifique USDA mentionnés dans la note DGAL/SDSSA/MCSI/N2006-8165 susvisée (formation des opérateurs, audit blanc du Référent Technique National de France Agrimer, visite préalable d'un RNA[3]) et avoir mis en œuvre les éventuelles actions correctives demandées pour pouvoir figurer sur cette liste.

Ces informations sont essentielles pour permettre de programmer, en étroite concertation avec vous, les missions des RNA.

Pour les établissements déjà agréés figurant en annexe de cette note, le renouvellement de l'audit du RNA, s'il a eu lieu au cours de l'année 2009 ne revêt pas de caractère obligatoire. Il vous appartient néanmoins de juger de son opportunité.

En conséquence, vous voudrez bien me faire connaître impérativement par courriel avant le 15 juin 2009 si vous estimez justifié ou non qu'une mission d'un RNA soit conduite rapidement dans votre département à l'adresse suivante :

betd.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général de l'Alimentation

Jean-Marc BOURNIGAL

1 *Food Safety and Inspection Service* (*FSIS*)
2 *United States Department of Agriculture (USDA)*
3 *Référent national abattoir (RNA)*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Pays : USA	**Liste des établissements français de viandes fraîches et de produits à base de viande d'animaux de boucherie et de volailles agréés pour l'exportation vers les Etats-Unis d'Amérique**	Date de la mise à jour : 20 mars 2009

numéro d'agrément	raison sociale	adresse	activités			
			ABATTAGE	DECOUPE	TRANSFORMATION	ENTREPOSAGE
24-520-002	EURALIS GASTRONOMIE	Avenue du Périgord 24200 SARLAT			X	
29-225-01	JEAN HENAFF PRODUCTION	Ker Hastell 29170 POULDREZIC	X	X	X	X
56-110-02	EURALIS GASTRONOMIE	Z.A. de Kergario 56 160 LIGNOL	X	X		